

Commune de LANTIGNIÉ (Rhône)
Arrondissement de VILLEFRANCHE

*Extrait du Registre des délibérations
du Conseil Municipal*

Séance du 29 juillet 2025

Nombre de conseillers :

En fonction : 14

Présents : 9

Votants : 10

Date de la convocation :

23/07/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-neuf juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de Lantignié, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de Jean-Michel TOURNISSOUX, Maire.

Présents : Jean-Michel TOURNISSOUX - Laurent JAMBON - Valérie BEAUMONT - Gérard AUGAY - Marie-Odile PELISSIER - Jean-Claude FOUREZ - Céline DUMAS - Gilles DUFOUR - Eric REISET.

Excusés : Cyndie JEAN - Joffrey DUBOST - Yann BAÏMA (pouvoir à Valérie BEAUMONT) - Florence COLLONGE - Julie DESCROIX.

Délibération n°DCM/2025/07/29//06

OBJET : Prix du repas de cantine

Madame Pelissier explique que le prestataire de la cantine appliquera une augmentation de 18 centimes sur les repas livrés à la rentrée de septembre.

Le tarif actuel des repas facturés aux familles est 4,40 €. Il est proposé de répercuter une hausse aux familles.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, à compter du 01/09/2025 :

- **FIXE à 4,60 €** le repas du restaurant scolaire par enfant inscrit au préalable.
- **FIXE à 5,60 €** le repas du restaurant scolaire par enfant non-inscrit au préalable,
- **MAINTIENT à 1,60 €** l'accueil et la surveillance de l'enfant bénéficiaire d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) pendant le temps méridien.

Ainsi fait et délibéré

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire, Jean-Michel TOURNISSOUX

